



Besoin d'aide pour ecrire des lettres porte fort

Par **Valérie**, le **10/06/2009** à **17:20**

Bonjour,
Mon mari a disparu en mer au mois de septembre à l'étranger, son décès vient d'être prononcé par jugement du TGI de Paris. Je dois donc faire les papiers nécessaires.
Je dois écrire une lettre porte fort :
à la sécurité sociale pour demander une aide au dernier vivant
à la retraite complémentaire et l'organisme duquel il dépendait en tant qu'instructeur de plongée pour faire jouer les assurances..
Je ne sais pas du tout à quoi correspond une lettre porte fort,
Pourriez-vous m'aider
merci par avance
Valérie

Par **Bertrand**, le **14/06/2009** à **19:52**

Bonjour,
Une lettre de ce type vous permet d'obtenir certaines sommes, qui doivent revenir à la succession, auprès d'organismes, afin de les redistribuer entre les héritiers.
Il suffit de dire que vous vous portez fort de la remise de la somme à percevoir auprès des héritiers.
N'avez-vous pas de notaire qui pourrait s'en occuper ?
Cordialement,
Bertrand.

Par **Valérie**, le **14/06/2009** à **20:16**

bonjour
non il n'y a pas de notaire puisque la succession est quasi nulle.
je vous remercie de votre réponse
cordialement